

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

• en exercice	10
• présents	8
• votants	7
• absents	2
• exclus	0

De la commune de DROISY

Séance du 20 mars 2023 à 20 heures 30

**Date de convocation :**

16 mars 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**

16 mars 2023

**Objet**

N° 09/2023  
Approbation du compte  
Administratif  
Budget Principal

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Pierre-Alain REY, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER, Olivier BALDI

Excusé(e)s : Émilie VICTOR, Jérémy BERNARDI

Secrétaire de séance :

M. CHATANAY Cyril

**Vote du compte administratif.**

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de M. Jean-Paul FORESTIER délibérant sur le compte administratif 2022 dressé par M. Régis RACINEUX président de séance, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;  
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**Section d'exploitation:**

Cpte 002 excédent reporté 2021 : 47 812.65 euros  
Dépenses : 169 003.65 euros  
Recettes : 293 308.66 euros  
Excédent 2022 réel à reporter : 172 117.66 euros

**Section d'investissement:**

Cpte 001 excédent reporté 2021 : -204 787.03 euros  
Dépenses : 49 214.61 euros  
Recettes : 526 814.45 euros  
Excédent 2022 réel à reporter : 272 812.81 euros

Monsieur le président de séance précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Rumilly-Alby.  
Monsieur le Président de séance soumet au vote et après en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal approuvent à

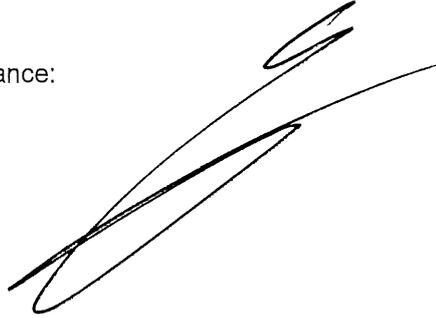
SLOW

l'unanimité des membres présents le compte administratif 2022.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 21 mars 2023.

Le Président



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 23/03/2023

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le : 21/03/2023

Le maire,  
Jean-Paul FORESTIER

# DÉLIBÉRATION

## (1) DU CONSEIL MUNICIPAL (1) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DU COMITÉ SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice 10  
 Nombre de membres présents .. 8  
 Nombre de suffrages exprimés .. 7  
 VOTES : Contre 0 Pour 7  
 Date de convocation : 16/03/2023

Séance du 20 mars 2023 à 20h30 heure:

L (2) e Conseil municipal réuni... sous la présidence de M FORESTIER Jean-Paul délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. RACINEUX Regis, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DEPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DEPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)
Résultats reportés .....						
Opérations de l'exercice .....	169 003,65	47 812,65	204 787,03	526 814,45	218 218,26	820 123,71
TOTAUX .....	169 003,65	293 308,66	49 214,61	526 814,45	423 005,99	867 935,76
Résultats de clôture .....		341 121,31	254 001,64	272 812,81		444 930,47
Restes à réaliser .....		172 117,65				
TOTAUX CUMULÉS .....	169 003,65	341 121,31	254 001,64	526 814,45	423 005,99	867 935,76
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....		172 117,65		272 812,81		444 930,47

### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 23/03/2023  
 Reçu en préfecture le 23/03/2023  
 Publié le  
 D : 074-217401074-20230320-09\_2023-BF

COMPTE ANNEXE POUR		ENSEMBLE	
LIBELLÉ	DEPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DEPENSES ou DÉFICIT (4)
Résultats reportés .....			
Opérations de l'exercice .....			
TOTAUX .....			
Résultats de clôture .....			
Restes à réaliser .....			
TOTAUX CUMULÉS .....			
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....			

- 1) Rayer les mentions inutiles.
- 2) Conseil municipal, conseil d'administration ou comité.
- 3) Maire ou Président.
- 4) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ».  
 Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)

COMPTE ANNEXE POUR .....

Résultats reportés .....						
Opérations de l'exercice .....						
TOTAUX .....						
Résultats de clôture .....						
Restes à réaliser .....						
TOTAUX CUMULÉS .....						
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....						

COMPTE ANNEXE POUR .....

Résultats reportés .....						
Opérations de l'exercice .....						
TOTAUX .....						
Résultats de clôture .....						
Restes à réaliser .....						
TOTAUX CUMULÉS .....						
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....						

Envoyé en préfecture le 23/03/2023  
 Reçu en préfecture le 23/03/2023  
 Publié le .....  
 ID: 074-217401074-20230320-09\_2023-BF

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

5° *FELIX N. BASSI* *RODOLPH ALAIN VICTOR T. CHATAIGNY C. LAFFINO S. BACQUEUX R.*

Ont signé au registre des délibérations : MM. ....

*[Signature]*

Cachet

Pour expédition conforme,  
 Le Président,  
*[Signature]*

74107  
Code INSEE

Commune de DROISY  
Commune

**ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 10  
 Nombre de membres présents : 8  
 Nombre de suffrages exprimés : 7  
 VOTES : Pour 7  
 Contre  
 Abstentions

Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par le Maire

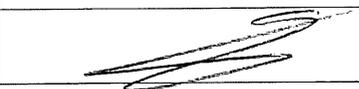
A Droisy , le 20/03/2023

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Droisy , le 20/03/2023

le Conseil Municipal

BALDI Olivier	
BERNARDI Jérémy	Excuse
CHATANAY Cyril	
FORESTIER Jean-Paul <i>Maire</i>	
FORESTIER Nicolas	
LAFFIN Carole	
RACINEUX Régis	
REY Pierre-Alain	Reu PAC
VICTOR Émilie	Excusée.
VICTOR Thibault	VICTOR - T

Certifié exécutoire par le *Président* , compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/03/2023.  
 et de la publication, le

A Droisy , le 20/03/2023

